

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 11 Décembre 2013.

Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse

Après présentation par Michel BRARD, Adjoint, le conseil municipal décide de renouveler le Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2016.

Ce contrat s'inscrit, en termes d'objectifs, dans la continuité de l'existant pour le développement de l'accueil de loisirs.

Transfert de compétences éclairage public au SDE 35

Après présentation par Michel BENEDETTI, le conseil municipal décide de transférer l'ensemble de la compétence de l'éclairage public au Syndicat Départemental d'Electrification – SDE 35- c'est-à-dire la maintenance et les travaux. Il est précisé que les équipements restent propriété communale et seront donc mis à disposition au Syndicat.

Le conseil municipal décide d'adhérer à la Charte de l'éclairage public qui pose les principes à respecter pour garantir un éclairage public économe, de qualité et soucieux de l'environnement. Ce document sera également présenté aux aménageurs, lotisseurs et maîtres d'œuvre.

Transfert de compétence relative aux réseaux et services locaux de communication – Fougères Communauté

Le Maire informe que la Communauté de Communes a délibéré pour la prise de compétence relative aux réseaux et services locaux de communications électroniques en vue de s'engager financièrement dans le projet porté à l'échelle régionale par le Syndicat Mégalis qui a notamment pour mission d'assurer l'exploitation et la commercialisation du réseau très haut débit.

Dans l'objectif du déploiement de la fibre optique, le conseil municipal décide de transférer la compétence communale à la Communauté de Communes.

Il est précisé que le territoire de Fougères Communauté est inscrit dans la première tranche de travaux qui débiteront en 2014.

Classement de voies communales dans le domaine public communal

Après présentation du Maire, le conseil municipal décide d'intégrer dans le tableau de classement des voies communales les voies du lotissement des Lavandières III, du Cœur de Bourg, de la Résidence du Grand Jardin et de l'Allée de la Reposée. Ce nouveau linéaire sera pris en compte dans le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement.

Tarif de la redevance assainissement collectif 2014

Le conseil municipal décide de maintenir les tarifs de la part communale de la redevance d'assainissement pour 2014 soit :

- Abonnement : 7.71 €
- Prix au m3 : 0.46 €

Travaux en cours

La construction du préau dans les Jardins de Victor Hugo sera terminée comme prévu pour la fin de l'année.

Afin de préparer l'étude de la réhabilitation de la partie des sanitaires de l'école Louise Michel, le conseil municipal valide la proposition de devis de Mr LAURENT, architecte, d'un montant de 2 100 € HT pour les prestations de maîtrise d'œuvre.

Des demandes de devis sont en cours pour la toiture de la salle de motricité de l'école Louise Michel, la mise aux normes de l'armoire électrique de la salle des fêtes et le contrôle de la qualité de l'air en classes maternelles conformément à la réglementation.

Rapport d'activité 2012 du Syndicat des Eaux du Coglais

Le Maire indique que conformément à la réglementation en vigueur, le Syndicat Intercommunal des Eaux du Chesné –SIEX- a fourni le rapport d'activité 2012 soumis au comité syndical.

Michel BENEDETTI en présente le contenu.

Le conseil municipal prend acte de ce rapport d'activité.

Questions diverses

Téléthon – Concert

Philippe COLLET indique le bilan en fréquentation et en recettes de l'organisation du concert de dimanche dernier qui a remporté un vif succès. Il remercie tous les volontaires qui ont participé à cette réussite.

Travaux à la Tiolais

Les travaux d'aménagement du carrefour de la Tiolais avec la rue des Lavandières vont commencer. Afin de faciliter la circulation tout en maintenant la sécurité, 2 îlots vont être diminués.

Obtention d'une première fleur

Le Maire informe de l'obtention d'une première fleur au concours des villes et villages fleuris.